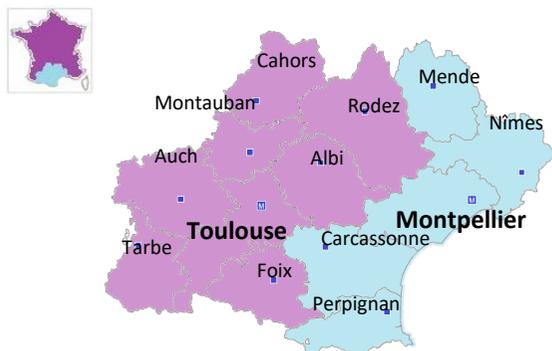


## IMPLANTATION DES ÉQUIPES RELAIS



## CARTE DE LA RÉGION - OCCITANIE-



**Équipe Relais Handicaps Rares**  
**Midi Pyrénées**  
**Olivier CHABOT – Pilote**  
**Établissement porteur : IJA TOULOUSE**

## ÉQUIPE RELAIS HANDICAPS RARES LANGUEDOC ROUSSILLON

### SITE INTERNET

<http://languedocroussillon.erhr.fr>

59 avenue de Fès – **Bât A**

34080 MONTPELLIER

04.67.02.91.86

Mail : [languedocroussillon@erhr.fr](mailto:languedocroussillon@erhr.fr)

Accueil sur place ou par téléphone  
du lundi au vendredi  
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

**SMS au 07.61.86.11.69**  
**pour les personnes sourdes**

### Équipe :

- Assistante administrative
- Chargée de mission soutien aux proches – aidants
- Référente de Parcours
- Pilote, chef de service
- Médecin pédopsychiatre

### Établissement porteur :



### Partenaires fondateurs de l'ERHR LR :

ARAMAV, ARIEDA, Centre de Référence des affections sensorielles génétiques (CHRU de Montpellier), CESDA34, CROP, FAFLR, La Providence, SEA- SEV Perpignan



**Équipe Relais Handicaps Rares**  
**Languedoc-Roussillon**

*« Faciliter le parcours  
de vie des personnes en  
situation de handicap  
rare à tous les âges »*

**AVEC LES APPUIS DE LA CNSA, DE LA DGCS,  
DU GNCHR, DES ARS ET DES MDPH.**



## LE HANDICAP RARE

### Combinaison de 3 types de rareté



Selon l'arrêté du 2 août 2000 (Art D.312-194 du CASF); sont atteintes d'un handicap rare les personnes présentant des déficiences relevant d'une des catégories suivantes :

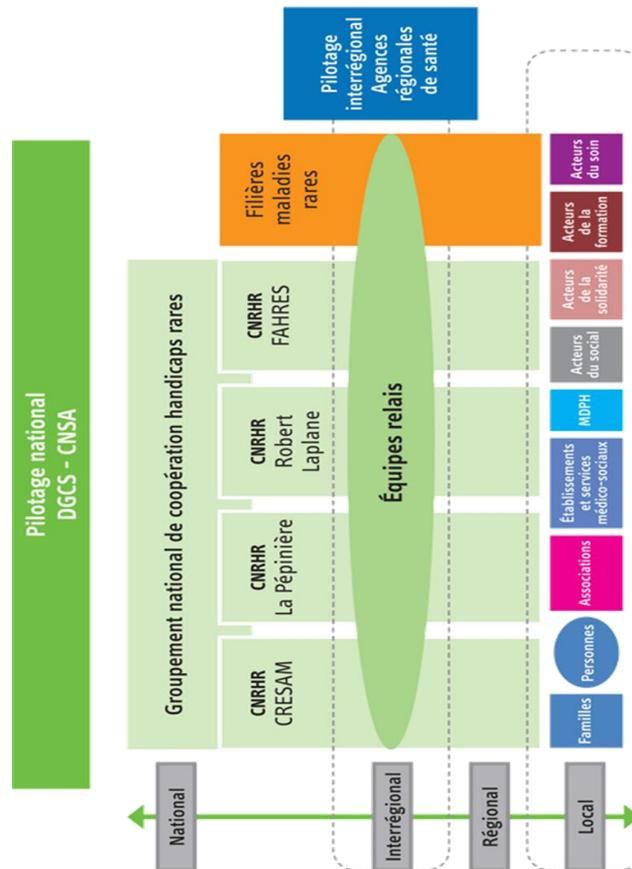
1. L'association d'une déficience auditive grave et d'une déficience visuelle grave
2. L'association d'une déficience visuelle grave et d'une ou plusieurs autres déficiences
3. L'association d'une déficience auditive grave et d'une ou plusieurs autres déficiences
4. Une dysphasie grave associée ou non à une autre déficience
5. L'association d'une ou plusieurs déficiences graves et d'une affection chronique, grave ou évolutive, telle que :
  - o Une affection mitochondriale
  - o Une affection du métabolisme
  - o Une affection évolutive du système nerveux
  - o Une épilepsie sévère

Les situations complexes ne sont pas la simple addition de déficiences :

1 déficience + 1 déficience = handicap x 6

## DISPOSITIF INTÉGRÉ

Le dispositif intégré vise à garantir une réponse harmonisée et collective à toute personne en situation de handicap rare, quel que soit son mode d'entrée dans le dispositif de prise en charge et d'accompagnement.



### Qui peut solliciter l'Équipe Relais Handicaps Rares ?

Les personnes en situation de handicaps rares, familles, associations, établissements social et médico-social, MDPH, acteurs du soin, de la solidarité et du social.

## LES MISSIONS DE L'ÉQUIPE RELAIS HANDICAPS RARES

**1 Mobiliser** l'ensemble des acteurs autour des situations de handicap rare et éviter les ruptures du parcours de vie.

**Définir** l'état des lieux des ressources du territoire, les synergies pour formaliser et animer le réseau local.

**Repérer** les situations de handicaps rares et soutenir les réponses d'accompagnement et de prise en charge.

...

**2 Orienter** la personne et sa famille vers le bon interlocuteur : un rôle d'interface entre les ressources spécialisées et les ressources de proximité selon le principe de subsidiarité.

**Évaluer** les situations de handicap rare.

**Élaborer** les projets d'accompagnement individualisé.

**Conseiller et appuyer** les professionnels pour l'élaboration d'une stratégie d'intervention globale.

...

**3 Apporter un appui** à la formation, et la connaissance.

**Contribuer** au sein du dispositif intégré à l'organisation puis à la diffusion des connaissances et des savoirs acquis.

**Développer** les démarches professionnelles « selon le principe de la pédagogie du doute et du questionnement ».